

Attendu que ces propos, si peu favorables qu'ils soient au point de vue des intérêts du plaignant, n'ont été tenus que dans un lieu privé, à titre confidentiel, en l'absence de toute personne étrangère et sans intention malveillante, le plaignant lui-même n'ayant allégué de la part de cette dame aucun motif d'animosité contre lui ;

Qu'ils ne comportent pas, dès lors, les caractères constitutifs du délit de diffamation publique dont parle la loi du 17 mai 1819 ;

Par ces motifs, renvoie la dame Chapius de la plainte, et condamne la partie civile aux dépens. »

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

THÉÂTRE

On annonce pour dimanche la reprise des *Paures de Paris*, drame en cinq actes, qui sera revu avec le plus grand intérêt. Les spectateurs seront certainement très nombreux, l'œuvre de MM. Brisebarre et Nus pouvant figurer parmi les plus remarquables qui ont été données sur notre scène depuis l'ouverture de la campagne théâtrale.

Les amateurs de spectacle apprendront avec plaisir que la direction va mettre très prochainement à l'étude le *Lion Amoureux*. Tous les journaux font le plus grand éloge de cette œuvre nouvelle qui vient d'obtenir un succès complet au Théâtre-Français. — Comme cela a déjà eu lieu plusieurs fois ici, et tout récemment encore pour la *Famille Benoiton*, nous aurons, grâce au zèle de M. Steiner, l'avantage d'entendre la comédie de M. Ponsard avant qu'elle soit représentée à Lille. Nous avons à peine besoin de rappeler les efforts persévérants du directeur de notre théâtre et les sacrifices qu'il sait faire dans l'intérêt du public ; nous espérons donc qu'on saura les apprécier comme ils le méritent. X.

FAITS DIVERS

— On va bâtir à Montrouge près Paris, 300 maisons destinées à l'habitation des classes ouvrières. Voici quelques détails à ce sujet :

La construction est dirigée par M. Chassaing, architecte, qui a donné tous les plans. C'est à l'initiative généreuse de l'Impératrice que cette entreprise est due. C'est un grand pas vers la solution d'un problème difficile : le logement à bon marché.

Les maisons seront vastes, aérées et dans les meilleures conditions sanitaires, l'eau sera mise à la portée de tous les habitants. Un lavoir et un établissement de bains seront probablement bâtis dans le quartier de manière à satisfaire aux conditions d'hygiène et de propreté.

Les logements seront distribués de manière à offrir aux célibataires des chambres convenables pour 100 francs par an. Les logements destinés aux ménages seront loués 200 fr., 250 fr. et 300 fr. A ce prix, les ménages d'ouvriers auront une cuisine bien disposée avec de l'eau à volonté, et deux pièces avec ou sans cabinet.

Les locataires auront la faculté de payer leur loyer par petits acomptes. »

— Le ministre de l'instruction publique a reçu la lettre suivante :

Paris, 16 janvier 1866.

Monsieur le ministre, nous avons suivi avec le plus vif intérêt l'application des diverses mesures que vous avez prises pour engager et développer l'instruction primaire. Notre maison, qui s'est associée, il y a plus de trente ans, aux premiers efforts faits par le Gouvernement pour organiser l'enseignement élémentaire, ne pouvait rester indifférente aujourd'hui ; elle a été heureuse notamment de voir le succès rapide et universel de vos cours d'adultes.

Si vous voulez bien nous permettre, monsieur le ministre, de contribuer aux récompenses que les commissions établies par vos décrets aux instituteurs les plus zélés et les plus méritants, nous mettrons à votre disposition, annuellement et pendant cinq ans, cinq médailles de la valeur de cent francs chacune.

Nous avons l'honneur d'être, etc., L. HACHETTE et C^o.

Le ministre a accepté cette offre, en félicitant M. Hachette et C^o de leur libéralité, et a décidé que les cinq médailles fondées seraient mises à la disposition des commissions départementales, instituées par l'arrêté du 18 novembre 1865, dans cinq départements dont le nom serait, chaque année, tiré au sort parmi ceux où l'instruction populaire est le moins avancée.

Telle est la douceur exceptionnelle de la température que dans les jardins et squares de Paris, la feuille des arbustes est près de sortir de la bourre hivernale. Le marronnier du 20 mars, s'il ne survient aucun accident, sera cette année en avance d'un mois trois semaines.

— Le prince Achille Murat dont le duel récent a occupé ces jours-ci le monde parisien, vient de recevoir comme lieutenant de chasseurs un ordre de départ pour l'armée du Mexique.

— Nous extrayons de la *Ferme* une curieuse revue des différentes ivresses.

Le vin blanc, fatal au système nerveux, donne des tremblements, des embarras de paroles, des convulsions.

Les vins mousseux montent vite au cerveau, mais leur action est fugitive.

Le cidre peut enivrer plus rapidement que le vin, et, en tous cas, produit sur les muqueuses digestives un effet délétère qui détermine souvent des cancers de l'estomac.

L'ivresse de la bière est lourde, stupide, mais généralement n'empêche pas les buveurs d'engraisser, tandis que les buveurs d'eau-de-vie s'acheminent tout doucement vers une mort lente.

Plus dangereux encore que l'eau-de-vie, sont l'absinthe, — je n'ai pas besoin de le dire, — puis le tafia et le kirsch qui produisent des ivresses pour ainsi dire foudroyantes.

— Une ouvrière de Limoges vient de mourir victime d'une imprudence qui ne se renouvelle que trop souvent. Elle portait des aiguilles à son corset au moment de se mettre à table. Dans l'écuelle où elle mangeait sa soupe, tomba une de ces aiguilles qu'elle avala. L'aiguille se fixa dans le cou, à une profondeur telle qu'il fallut renoncer à l'extraire. Une semaine après l'accident, la malade après un violent effort, vomit l'aiguille avec un flot de sang. Elle se croyait guérie, mais l'aiguille avait probablement percé une des artères carotides ; des hémorragies abondantes se succédèrent, et l'ouvrière mourut le même jour, à cinq heures du soir.

— L'Avenir des Chemins étrangers a été mis en discussion depuis quelque temps. A la Bourse, les actions et les obligations de la plupart de ces entreprises ont été fortement dépréciées. Comme il arrive toujours quand la défaveur s'attache à un genre d'industrie et que la peur qui s'empare du public lui ôte toute espèce de jugement, il est porté à ne plus distinguer les bonnes des mauvaises valeurs ; c'est notamment ce qui arrive pour les Chemins Lombards, bien que cette ligne soit une de celles qui aient le mieux résisté aux attaques des brochuriers et des baissiers.

Pour solder l'achat des Chemins d'Etat au Gouvernement italien et pour compléter ses travaux, la Compagnie des Chemins Lombards se trouvait dans la nécessité d'émettre, dans l'espace de peu d'années, un nombre d'obligations assez considérable. Cette émission avait précédemment servi de prétexte aux faiseurs pour écraser le marché de cette valeur et faisait craindre une dépréciation anormale du titre-obligationnaire et, par suite, des actions elles-mêmes. C'est de cette perspective fâcheuse qu'est née la pensée d'émettre des bons à courte échéance, lesquels permettront à la Compagnie d'attendre le moment opportun pour écouler ses obligations sur les marchés d'Allemagne, de France ou d'Angleterre, sans porter atteinte au crédit des obligations déjà émises et sans compromettre le chiffre du dividende habituel assuré aux actions.

Cette ingénieuse combinaison a frappé l'esprit d'un groupe important de capitalistes et des notabilités de la Banque, qui se sont emparés de cette idée nouvelle pour faciliter à la Compagnie lombarde un service de trésorerie qui lui donne du temps et du crédit sans engager l'avenir et sans compromettre les intérêts des anciens porteurs d'obligations, lesquels restent garantis au même titre que par le passé. Tous les droits sont ainsi sérieusement sauvegardés. Si la situation de la Compagnie des Chemins Lombards n'était pas établie sur des bases inattaquables, elle n'aurait pu trouver le concours d'hommes éminents dans la finance et les affaires, capables d'apprécier à sa juste valeur le fort et le faible de chaque entreprise industrielle. C'est un gage de sécurité profonde pour les porteurs d'actions et d'obligations Lombardes.

Pour arriver à la réalisation pratique de ce projet, la Compagnie offre au public 300,000 bons de 500 fr., remboursables par tirages semestriels à partir du 1er mars 1870 jusqu'au 1er septembre 1874. Ces bons rapportent 30 francs d'intérêt annuel et sont émis à 465 francs payables en cinq mois, ainsi qu'on le verra ci-après.

Nul doute que les conditions avantageuses de cet emprunt à court terme ne paraissent très avantageuses à tous ceux qui sont soucieux de placer leur argent avec sécurité et profit. Ces bons seront enlevés avec la promptitude qui s'attache aux meilleurs placements dans les portefeuilles des petits comme des grands capitalistes.

Compagnie des Chemins de Fer

DU SUD DE L'AUTRICHE

DE LA LOMBARDIE ET DE L'ITALIE CENTRALE

Emission de 300,000 Bons à intérêt

Ces bons, au porteur, productifs d'un intérêt fixe de 30 francs par an avec coupons semestriels, jouissance du 1er mars 1866, sont émis au taux de 465 francs et seront remboursés au taux de 500 francs, du 1er mars 1870 au 1er septembre 1874.

Ils sont répartis et sont remboursés en dix séries de 30,000 Bons chacune.

Le remboursement aura lieu par tirage au sort et par série.

En conséquence, une série complète, désignée par le sort, sera intégralement remboursée à chacune des époques suivantes :

1er Mars . . . 1870	1er Septembre 1872
1er Septembre 1870	1er Mars . . . 1873
1er Mars . . . 1871	1er Septembre 1873
1er Septembre 1871	1er Mars . . . 1874
1er Mars . . . 1872	1er Septembre 1874

Le paiement des intérêts et le remboursement s'effectueront dans les caisses désignées ci-dessous pour la souscription, et dans celles qui seront en outre indiquées sur les titres.

La souscription sera ouverte à Paris chez MM. DE ROTHSCHILD, FRÈRES, rue La Fayette, 21,

Le **Lundi 29 Janvier**, de dix heures du matin à quatre heures du soir, jusques et y compris le **Mercredi 31** au plus tard.

Elle sera ouverte en même temps :
A Vienne, au siège de la Société ;
A Turin, au siège de la Société ;
A Londres, chez MM. DE ROTHSCHILD et fils ;
A Francfort, chez MM. A. DE ROTHSCHILD et fils.

Le relevé des demandes sera fait par journée, sans réduction aucune, tant que la souscription n'aura pas été remplie. Le jour où le chiffre des demandes dépassera celui des titres restés disponibles, la souscription sera close, et les demandes de cette journée seront réduites proportionnellement.

Toutes les demandes adressées avant le lundi 29 janvier seront comprises dans les souscriptions de la première journée. Les versements seront exigibles comme suit :

En souscrivant	F. 25
Lors de la répartition . . .	» 40
Le 15 mars 1866	» 100
Le 1 ^{er} mai 1866	» 100
Le 15 juin 1866	» 100
Le 1 ^{er} août 1866	» 100

Total F. 465

Les souscripteurs pourront, à toute époque, anticiper les versements. L'intérêt sur les anticipations sera bonifié à raison de 5 % l'an.

Les souscripteurs de 10 bons pourront recevoir, sur leur demande et autant que possible, un bon de chaque série.

580-4219

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 janvier.

Depuis deux jours, le marché a encore été assez nul ; mais aujourd'hui, les tendances du public ont été visiblement meilleures surtout vers la fin. — Du reste, absence complète de nouvelles politiques. Les consolidés anglais sont venus sans changement à 87 1/8 à 1/4.

La rente a monté de 68.55 à 68.65.
Le Mobilier de valeur de 822.50 à 827.50 et l'Espagnol de 433.75 à 436.25.
Les Lombards se sont élevés de 421.25 à 430 pour rester à 427.50.
L'Orléans est à 558.75.
Le Nord à 1116.25.
Le Lyon-Méditerranée à 857.50.
Le Midi à 531.25.
Les Autrichiens à 413.75.
Les Victor-Emmanuel à 200.
Les Romains à 153.
Les Saragosse à 222.50.
Les Séville-Xérès-Cadix à 31.25.
Les Nord d'Espagne à 181.25.
Les Suez à 430.
La C^o Immobilière à 517.50.
Le comptoir d'escompte finit à 982.50.
Les Transatlantiques restent à 531.25 et les Rivioli à 517.50.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 68 66 1/4
4 1/2 0/0, 98 50
Banque de France 3,665.
Crédit foncier 1315.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 2 1/2	le 25
3 0/0 ancien	68,66 1/4	68,75
4 1/2 0/0	98,50	98,50

COMMERCE

Havre, 23 janvier. — Cotons. — Le marché est plus calme aujourd'hui, mais nous avons une bonne tenue pour les Amériques disponibles. A livrer, on a payé 237 fr. 50 pour Louisiana low middling et barely middling, sur échantillon, mais depuis il y a eu plutôt un peu de lourdeur et d'irrégularité.

En cotons de l'Inde, on a payé 145 fr. pour Kurrachee, achat décembre.
En Madras à terme on est calme ; mais il a dû cependant se traiter quelque chose en Madras sur mars à 192 fr. 50 et sur février à 197 fr. 50.

Les ventes à quatre heures, vont à 984 b.

Laines. — La demande reste assez active par petits lots, aux pleins prix de l'enchère, on a vendu depuis hier 53 b. Buenos-Ayres en suite, de 1 fr. 45 à 2 fr. 40 ; 22 b. Monte-Video lavée à 3 fr. 60, et 13 b. Portugal lavée, à 4 fr. 40.

24 Janvier. — Cotons. — On a fait quelques affaires à livrer, hier soir, des Louisianes à 227 fr. 50 pour 1/3 strict ordinary ; des Fernambourgs, départ d'avril à mai, à 242 fr. 50 pour type ordinaire ; des Ca-

canadah, départ décembre, via Angleterre, à 170 fr. ; enfin du terme Madras, à 200 fr. sur janvier, 197 fr. 50 sur février, 192 fr. 50 sur mars.

Aujourd'hui, le marché est fort calme, sans changement sensible pour le disponible et l'on reste vendeur de cotons à livrer dans les cours établis. On vient même de laisser du Madras sur mars à 190 fr..

Laines. — En provenance de la Plata, on a de nouveau vendu 30 b. Buenos-Ayres en suite, à 2 fr. 05.

Liverpool, mardi.

Ventes, 6,000 b. ; marché calme. A Manchester, on a fait de grandes affaires la semaine passée. Aujourd'hui, on est plutôt plus calme ; prix fermes.

Liverpool, mercredi.

Ventes, 7,000 b. ; marché calme et irrégulier. Prix de 1/4 d. au-dessous des cotes de jeudi.

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE DE LILLE A MOUSCRON ET VICE VERSA

Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron, à 3.35 6.10 7.20 8.45 9.55 11.15 mat. 12.20 2.05 3. 4.40 6. 7.55 9.10 11.15 soir.

Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 4.15 6.30 7.40 9.02 10.14 11.33 matin, 12.48 2.23 3.17 4.58 6.18 8.13 9.28 11.31 soir.

Tourcoing à Mouscron, à 4.23 6.37 7.50 9.11 10.24 11.41 matin, 12.58 2.32 3.23 5.09 6.25 8.24 9.37 soir.

Départs de Mouscron à Tourcoing, Roubaix et Lille à 7.20 8.15 9.30 9.57 11.56 mat. 12.25 3.10 4.48 5.50 7.10 9.00 10.20 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille à 5.10 7.30 8.27 9.41 10.07 matin, 12.07 12.35 1.40 3.22 5.00 6.02 7.28 9.20 10.32 soir.

Roubaix à Lille à 5.17 7.39 8.36 9.50 10.13 m., 12.13 12.45 1.55 3.31 5.10 6.11 7.38 9.30 10.41 soir.

DIRECTION GENERALE DES POSTES

BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées des boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	8 ^h 10 mat.	8 ^h 20 mat.	8 ^h 40 mat.
2 ^o levée	10 50 mat.	11 » mat.	11 10 mat.
3 ^o levée	1 25 soir.	1 25 soir.	1 45 soir.
4 ^o levée	5 30 soir.	5 40 soir.	5 50 soir.
5 ^o levée	7 45 soir.	7 55 soir.	8 05 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée	8 ^h 35 mat.	8 ^h 40 mat.	8 ^h 50 mat.
2 ^o levée	11 15 mat.	11 25 mat.	11 35 mat.
3 ^o levée	1 50 soir.	1 55 soir.	2 05 soir.
4 ^o levée	5 55 soir.	6 » soir.	6 10 soir.
5 ^o levée	8 10 soir.	8 15 soir.	8 25 soir.

TÉLÉGRAPHIE.

Tarif intérieur établi par la loi du 3 juillet 1864.

1. Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département : F. C. 1 à 20 mots, adresse et signature comprises 1^o » Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. » 50
2. Entre deux bureaux de départements différents. 1 à 20 mots, adresse et signature comprises 2^o » Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. » 1^o »
La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis d'office.

L'Encre nouvelle

de M. MATHIEU-PLESSY, boulevard St-Germain, 84, à Paris, a été reconnue supérieure à toutes les encres employées jusqu'à ce jour. D'un beau noir, n'épaississant jamais dans l'encrier, elle se conserve indéfiniment et devient précieuse pour les manuscrits et actes publics dont li assure la durée sans détérioration ; elle n'oxide pas les plumes de fer. Ces précieuses qualités ont valu à son inventeur les plus honorables témoignages de satisfaction.

L'enc. MATHIEU-PLESSY a été adoptée par S. M. l'Impératrice les ministères le C^o agricole, le chemin de fer de Lyon, le C^o d'assurances la C^o générale des omnibus etc. etc.

Dépôt à Roubaix, chez MM. Florin, papetier-imprimeur ; Gravel, papetier-imprimeur. 11f. 5731

Il n'est pas un seul Français qui ne doive connaître l'histoire de la France. Parmi celles qui ont été plus récemment publiées, il n'en est aucune dont la lecture soit plus facile et plus agréable que celle de MM. Bordier et Charton, ornée de plus de douze cents gravures faites d'après les œuvres d'art anciennes et modernes les plus authentiques, portraits, cérémonies, costumes, scènes de la révolution, batailles de l'empire etc. Le succès de ce livre égale celui des *Voyageurs anciens et modernes* et du *Magasin pittoresque*.

On vous adresse la lettre suivante :

« Quincy-Segy, près Meaux, 15 févr. 1865.
« Expediez-moi, je vous prie, un 1/2 fa-
« con de votre excellente Huile de Marron.
« d'Inde. Elle me soulage, et j'en suis satis-
« fait. Ci joint 5 francs en timbres-postes »
« ADOLPHE LUNAY, vigneron »
A M. Genevoix, 14, Beaux-Arts, Paris

L'Huile pure de Marrons d'Inde contre les douleurs de la goutte, des rhumatismes et des névralgies, se vend 5 et 3 fr. dans les pharmacies. — Exiger la signature Em. GENEVOIX. 5399

Guérison de la Phthisie pulmonaire et de la bronchite chronique à l'aide d'un traitement nouveau, brochure in-8^o de 112 pages, par le Dr Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage en adressant 1 fr. 50 à l'éditeur A. Delahaye, place de l'École de Médecine, ou au Docteur Jules Boyer, 174, boulevard Magenta, à Paris.
Les médecins qui ont employé ce traitement reconnaissent sa supériorité sur tous les autres ; des cures très nombreuses en attestent l'efficacité. 5649-11.45

Quelle femme élégante n'a jamais souper sur la nécessité de jeter au rebut des robes, des vêtements, ou d'autres objets de toilette que la mode, cette maîtresse impitoyable, les force d'abandonner alors qu'ils sont encore en bon état ? Que de justes murmures n'ont pas été proférés contre ces rigueurs de l'usage qui grèvent le budget de tant de ménages !

Eh bien ! cette nécessité n'existe plus aujourd'hui et la Mode est enfin vaincue. Nos lectrices apprendront avec satisfaction que Mme Derasse, rue Neuve-du-Fontenoy, n^o 16, à Roubaix, teint les robes, les jupons, les rubans, en toutes nuances et les remet complètement à neuf.

Les nouveaux procédés employés par Mme Derasse trouvent encore leur application pour le lavage et la teinture des dentelles, des blondes, des plumes, (on frise aussi les panaches), le glaoage des gants, que l'on peut ainsi conserver longtemps, et toujours d'une grande fraîcheur.

Mme Derasse s'occupe encore d'impressions, sur étoffes, robes, rubans, etc.

On pourra donc porter hardiment plusieurs saisons, ses robes, ses rubans, ses objets de toilette qui seront ainsi véritablement renouvelés et à peu de frais.

C'est là une bonne fortune pour les femmes élégantes autant que pour les femmes de position modeste ; et les unes aussi bien que les autres ne sauraient trop y avoir recours.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune. DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLE. A Raubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses. PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLERIE, 2 fr. 75	(l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).)
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 85	(l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris))
2 ^o id. 1 fr. 75	(l'hectolitre pesant 80 kilo pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).)
FINES OISETTES, 1 fr. 65	(l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).)
GROSSE GAILLERIE 2 fr. 70	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).)
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 80	(fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)
2 ^o id. 1 fr. 70	(fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)
FINES OISETTES, 1 fr. 60	(l'hectolitre de 8 g. 0 kilo pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
GROSSE GAILLERIE 2 fr 65	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 75	(fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)
2 ^o id. 1 fr. 65	(fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)
FINES OISETTES, 1 fr. 55	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)

(Au comptant sans escompte.) N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pavée 33 ou au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

CHEMIN DE FER DU NORD.

OUVERTURE de la LIGNE DIRECTE de LILLE à TOURNAI.

Service provisoire à partir du 1^{er} décembre 1865

Départs de Lille. — Matin : 7 h. 45, 10 h. midi 30. — Soir : 3 h. 05, 5 h., 7 h. 30. Départs de Tournai. — Matin : 7 h. 30, 9 h. 20. 11 h. — Soir : 3 h. 10, 4 h. 15, 8 h. 30.

Les trains s'arrêtent à l'aller comme au retour aux stations d'Asq, Baisieux et Blandain.

Prix des places de Lille à Asq, Baisieux, Blandain, Tournai.

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Asq.	» 90	» 65	» 50
Baisieux.	4 45	4 10	» 80
Blandain.	2 05	1 50	1 10
Tournai.	2 50	1 85	1 30